

Commune de BASTIA (HAUTE-CORSE)

Avis de création de titre de propriété

Date de L'acte : 15 octobre et 8 novembre 2019

Suivant acte reçu par **Maître Christophe RAMAZZOTTI**, notaire au sein de l'office notarial de ROGLIANO (Haute-Corse) Pian delle Borre Macinaggio.

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

Identité du (ou des) Requéran(t)s

Madame Suzanne CARDI, retraitée, épouse de Monsieur Pierre Joseph **LORENZI**, demeurant à BASTIA (20200) Cardo.

Née à BASTIA (20200) le 30 mars 1938.

Mariée à la mairie de BASTIA (20200) le 11 avril 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Mademoiselle Mireille Antoinette CARDI, en son vivant retraitée, demeurant à BASTIA (20200) place du village Cardo.

Née à BASTIA (20200), le 27 octobre 1933.

Célibataire.

Décédée à BASTIA (20200) le 2 juillet 2017

Désignation des Biens

Dans un ensemble immobilier situé à BASTIA (HAUTE-CORSE) 20200 Lieu-dit CARDO.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AI	187	CARDO	00 ha 00 a 62 ca

Le lot de copropriété suivant :

Lot numéro quatre (4)

Un appartement comprenant :

-au -rez-de-chaussée, une entrée, un escalier,

-à l'étage, un dégagement, une cuisine, une salle de bains avec WC, une salle à manger, une chambre, un bureau, une terrasse

Avec la jouissance exclusive de la terrasse située à l'entrée du logement.

Et la quote-part indéterminée des parties communes de l'ensemble immobilier

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail : ramazzotti@notaires.fr

(Où doit être envoyée l'avis de réception par la préfecture et la C.D.C)